



REPÈRES

PARCOURS

LINGUISTIQUES

Profils, orientation, suivi

Doc en Stock 2025

APPRENDRE LE FRANÇAIS : IDENTIFIER LES PROFILS, BESOINS ET NIVEAUX LINGUISTIQUES

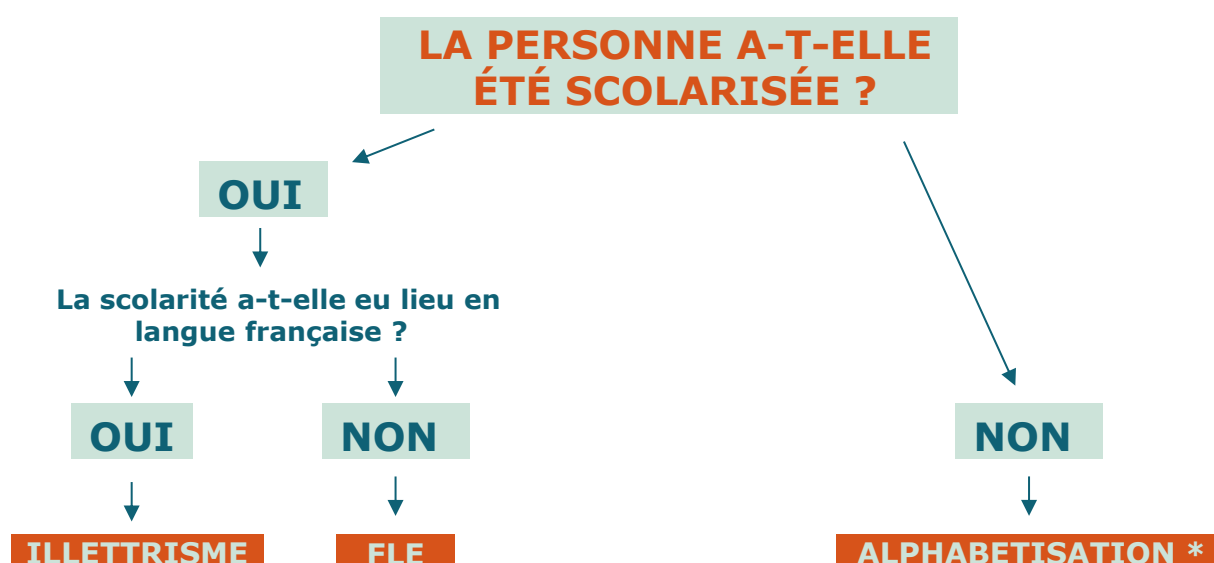
Profils et besoins linguistiques

Les publics qui arrivent en France et qui présentent des difficultés linguistiques n'ont pas tous le même parcours ni le même rapport à l'apprentissage.

A chaque problématique pédagogique, sa réponse didactique, raison pour laquelle il est important de chercher à identifier dès le début de l'apprentissage le profil des personnes que l'on accompagne.

PROFIL	BESOINS LINGUISTIQUES	REPONSE PEDAGOGIQUE
Allophones scolarisés dans leur langue maternelle	Etablir des ponts entre leur langue maternelle et le français à l'oral comme à l'écrit	Français Langue Etrangère (FLE)
Allophones ou francophones, pas ou peu scolarisés (- de 5 ans) dans leur langue maternelle	Entrer dans le code écrit Apprendre à apprendre + Etablir des ponts à l'oral entre leur langue maternelle et le français si allophones	Alphabétisation
Francophones scolarisés en France ou en langue française de manière significative (illettrisme)	Revenir sur des notions non intégrées Renforcer leurs compétences de base : lecture, écriture, numératie, numérique, repérage dans le temps et l'espace...	Remise à niveau

EN RÉSUMÉ – Au regard de la scolarisation de la personne :



* Si la personne est déjà entrée dans un processus d'apprentissage (formation de l'OFII, atelier sociolinguistique...), elle relève de ce que l'on peut appeler « post-alphabétisation ».

- Elle est en chemin vers le profil FLE.
- On ne reste pas « alpha » toute sa vie !

Niveaux de langue : zoom sur le CECRL

Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) est un référentiel qui définit les niveaux de maîtrise d'une langue étrangère (en les graduant en 6 niveaux (A1-A2-B1-B2-C1-C2)).

NB. En France une partie du niveau A1 a été mis en valeur et exploité pour constituer une certification complémentaire, adaptée aux publics post-alpha (non-lecteurs, non-scripteurs) : le DILF A1.1.

Le CECRL permet de positionner des personnes dans quatre compétences langagières.

Document cadre à télécharger depuis le site du [Conseil de l'Europe](https://www.coe.int/fr/T/E/L/CECRL/CECRL.asp).

EXTRAIT DES PREMIERS NIVEAUX : DU A1.1 AU B2

Mots clés	Niveaux	Compétences à l'ORAL		Compétences à l'ECRIT	
		Compréhension	Production	Compréhension	Production
Questions, conversations, supports très simples de la vie quotidienne	Infra A1.1	Reconnaît son nom, son prénom et quelques mots de son environnement proche (pays, ville).	Ne fait pas de phrases même simples. Associe mots et gestes pour mimer ou a recours à une autre langue pour se faire comprendre.	Reconnaît des mots et logos mais ne peut pas lire.	Recopie son nom, prénom et adresse.
	A1.1	Peut comprendre des questions sur son identité, son logement, son environnement proche et des informations essentielles (prix, rendez-vous, etc.) si les messages sont prononcés lentement ou s'ils sont illustrés (cartes, images, etc.).	Peut répondre avec des mots isolés à des questions concernant sa nationalité, son âge, état civil, profession, lieu d'habitation et poser lui-même des questions de ce type.	Peut lire et comprendre quelques mots, expressions familières et données chiffrées utilisés dans des situations de communication très récurrentes.	Peut remplir un formulaire de type administratif sans recopier avec des informations simples (nom, nationalité, adresse, date de naissance) et écrire une liste de courses, un message d'une ou deux phrases courtes et très simples.
Questions, conversations, supports simples, environnement proche et familier	A1	Peut comprendre des mots familiers et des expressions très courantes à propos de soi-même, de sa famille, de son environnement familier, si l'interlocuteur parle lentement.	Peut communiquer avec des phrases simples, poser des questions de façon simple, décrire succinctement son environnement familier.	Peut comprendre des textes très courts et très simples, phrases par phrase, en relevant des noms et des mots familiers et en relisant si nécessaire.	Peut écrire une suite de phrases et d'expressions simples sur sa famille, ses conditions de vie, sa formation, son travail actuel.
	A2	Peut comprendre un vocabulaire et des expressions simples et clairs pour pouvoir répondre, si la diction est claire et le débit lent.	Peut répondre aux questions si elles sont simples et directes, décrire sa formation, son environnement immédiat, évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.	Peut comprendre des textes simples sur des sujets concrets courants, reconnaît les informations utiles dans un courrier.	Peut expliquer par écrit son projet en quelques phrases simples (parfois avec quelques erreurs) reliées par des « et », « mais » et « parce que ».
Capacité à comprendre et exprimer son opinion sur des sujets variés, parfois sans préparation.	B1	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standardisé est utilisé.	S'exprime et participe à une conversation sur des sujets du quotidien / de société connus (famille, loisirs, travail, numérique, écologie...). Peut raconter un événement, une expérience, décrire un but et donner son opinion.	Peut comprendre des textes sur des sujets de société ou relatifs à l'actualité, avec un niveau satisfaisant de compréhension.	Peut écrire des textes simples et cohérents décrivant ses expériences et impressions.
	B2	Peut comprendre la plupart des discours, conversations, émissions de radio et de TV.	S'exprime avec aisance sur des sujets de société même peu connus, peut argumenter et proposer un discours de manière organisée.	Peut comprendre le contenu essentiel dans un texte complexe, y compris sur des sujets pointus dans un domaine spécifique.	Peut écrire des textes clairs et détaillés sur des sujets variés.

Source (10/2025) : Fiche Ressource [PARLERA](#)

REFERENCES INCONTOURNABLES AUTOUR DU CECRL



Référentiel de l'Alliance Française pour le Cadre Européen – CLE International

Outil de synthèse conçu pour faciliter le travail d'analyse et de conception de matériel pédagogique et pour élaborer un programme de cours. Il répertorie l'ensemble des contenus d'apprentissage du français langue étrangère et liste les documents exploitables à chacun des 6 niveaux du CECRL : A1-A2-B1-B2-C1-C2. [Voir les références](#)



L'aide au positionnement linguistique ASL FLI – CRAPT CARRLI

Le CRAPT CARRLI a construit en 2016 un outil d'aide au positionnement linguistique pour le français langue d'intégration (FLI) à destination des ateliers sociolinguistiques (ASL). Il a été élaboré en partenariat avec la Fédération des Centres sociaux-culturels du Bas-Rhin. [A télécharger](#)

Le positionnement linguistique pour l'accueil et l'orientation en alphabétisation

Lire et Écrire Bruxelles - [A télécharger](#)



Cet outil est décliné en trois parties :

1. Accueil et orientation
2. Réflexion sur la notion de test de positionnement linguistique
3. Aspects concrets de l'outil de positionnement linguistique

ORIENTATION

Le rôle essentiel des plateformes linguistiques

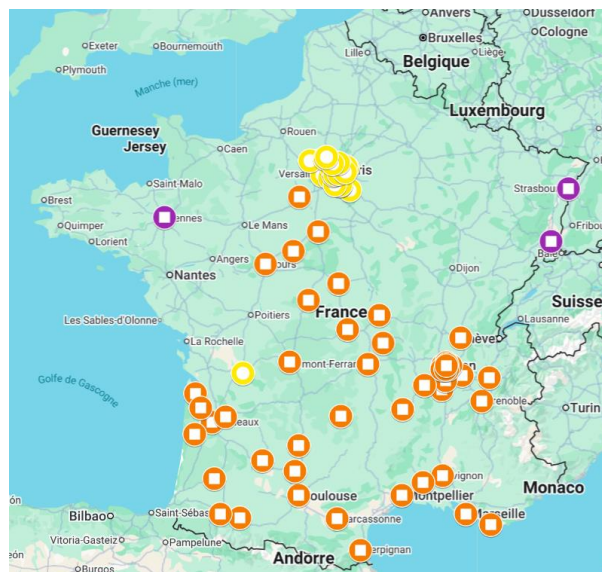
Les plateformes linguistiques sont des maillons essentiels de l'intégration des personnes d'origine étrangère et de leurs parcours linguistiques.

Ce sont des dispositifs portés par des **structures diverses** selon les territoires. Certaines sont portées par des centres ressources illettrisme et analphabétisme (CRIA), d'autres par des associations, des organismes de formation...

La typologie des **publics éligibles** aux services des plateformes est variable et dépend des sources de financement de chaque plateforme.

Les publics prioritaires peuvent donc être par exemple : les primo-arrivants, les bénéficiaires du RSA, les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), ...

Leur mission est d'**accueillir** et **évaluer** les publics en fragilité avec la langue française et/ou les savoirs de base et de réaliser des **préconisations** d'orientation en matière de formation linguistique.



Retrouvez la cartographie des Plateformes Linguistiques sur le site [RESILL](https://www.resill.fr/)

SUIVI LINGUISTIQUE

Ressources permettant le suivi du parcours multilingue des publics

Pour les publics allophones accompagnés, le français est une langue supplémentaire à apprendre. Langue seconde, langue d'intégration, la langue française vient s'ajouter à l'arc des apprenants que nous côtoyons.

Deux outils peuvent être intéressants à proposer aux publics, afin de leur faire prendre conscience de leurs nouveaux acquis, tout en donnant la part belle aux savoirs, savoir-faire et compétences dans leur langue maternelle mais aussi dans d'autres langues étrangères maîtrisées jusqu'ici !



Le Passeport de langues – Portfolio européen des langues, Conseil de l'Europe
Au sein du portfolio européen des langues, le Passeport de langues est un outil qui permet de noter les acquis linguistiques de la personne tant dans sa langue maternelle que dans les autres langues qu'il maîtrise.

[A télécharger](#)



Mon livret d'apprentissage du français - Mairie de Paris

Ce portfolio permet de garder une trace, de capitaliser et de valoriser l'évolution des compétences des apprenants tout au cours de leur parcours linguistique.

[A télécharger](#)

